

Mgr Lefebvre (20-05-1983) – ATTACHEMENT À LA FRATERNITÉ

[...] À la veille de cette importante ordination, ceux qui vont être ordonnés vont s'engager d'une manière plus profonde, plus réelle, dans la Fraternité et il n'est pas mauvais que j'essaie d'attirer votre attention sur la nécessité de la fermeté dans l'attachement à la Fraternité. On a quelquefois l'impression, dans les événements dont je vais vous parler, que la Fraternité passe au second plan. On vient pour être ordonné et puis ensuite on fait ce que l'on veut. Vous devinez bien que ce n'est pas très loyal. Sous prétexte évidemment qu'il n'y a pas d'autres évêques... Cela, ce n'est pas loyal. Pas loyal de me demander l'ordination et puis ensuite faire ce que l'on veut. Si on me demande l'ordination, je pense que l'on s'engage, par le fait même, à suivre les statuts de la Fraternité, les règlements de la Fraternité, les traditions de la Fraternité qui ne sont pas fondés sur du sentiment, qui ne sont pas fondés sur des opinions personnelles : – ça, c'est votre opinion. — Non, ça n'est pas mon opinion. Le choix des quatre livres de Jean XXIII, de 1960, et le choix du calendrier, ce n'est pas une opinion, ça ne dépend pas de moi. Moi je ne peux pas choisir entre ceci, entre cela. Il y a des motifs objectifs, il y a des raisons qui normalement doivent être celles de ceux qui veulent demeurer catholiques.

Alors j'insiste auprès de vous tous. Si vous présentez à Écône, si vous vous présentez au séminaire, et bien que vous vous engagiez, par le fait même, à suivre, non pas seulement au séminaire, mais après le séminaire, les orientations qui ont été celles d'Écône. C'est tout de même inadmissible de rester pendant quatre ans, cinq ans, jusqu'à six ans, à Écône — on accepte tout ce qu'il s'y fait, on accepte la doctrine qui est enseignée, on accepte ce qui est donné ce qui est à Écône — et puis une fois l'ordination reçue, on prend son chemin à soi, on suit celui-ci, on suit celui-là, comme si on n'avait pas reçu de formation et de direction à Écône, au séminaire ! C'est inadmissible !

Et même, ça va plus loin — parce que c'est ça qui a provoqué des difficultés aux États-Unis — on finit par rejeter ce qui se fait à Écône et on essaie de prouver que ce qui se fait à Écône n'est pas bien, n'est pas bon. Alors ça ne va plus... Alors pourquoi y être resté ? Pourquoi avoir accepté l'ordination ? Si ce qui est à Écône n'est pas bon, et bien personne n'oblige les séminaristes à rester au séminaire ! S'ils trouvent que ce qui est donné n'est pas convenable, n'est pas conforme à ce qu'ils croient être en conscience le bien de l'Église, la liturgie de l'Église, et bien qu'ils quittent ! Qu'ils s'en aillent ailleurs !...

[...] Alors je voulais d'abord vous mettre au courant de la dernière lettre que j'ai écrite à Rome pour que vous soyez informés sur la situation d'aujourd'hui à Rome. Alors pour cela, je vous lis la lettre que j'ai écrite au Saint-Père lui-même parce qu'il m'a semblé qu'il valait mieux que j'écrive au pape étant donné ce que me disait le Cardinal Ratzinger que c'était le pape qui attendait une réponse, qu'il était urgent que je réponde au Saint-Père, que ce n'était pas lui qui demandait la réponse, que c'était le Saint-Père et que je devais prendre conscience donc que c'était important et qu'il fallait que je réponde, et d'une manière claire. Alors j'ai essayé de répondre d'une manière claire. Voici ma réponse :

Très Saint-Père, son Éminence le Cardinal Ratzinger m'écrit, en date du 29 mars, au sujet de sa lettre précédente du 23 décembre 1982, et voici la phrase du Cardinal Ratzinger : Permettez-moi de vous rappeler que cette dernière n'exprimait pas ma pensée personnelle, mais celle même du Saint-Père qui avait auparavant consulté plusieurs éminentissimes cardinaux. Comme je vous le précisais, les propositions qui s'y trouvaient, vous étaient communiquées avec son approbation et sur son ordre. Dans la situation présente, le Souverain Pontife continue donc d'attendre que vous répondiez d'une manière à ces propositions et, pour ma part, je ne puis rien ajouter de plus.

Très Saint Père, aujourd'hui même le journal parisien « *Le Figaro* » titre en première page, en gros caractères : « Le pape dénonce l'oppression des consciences dans son message *Urbi et Orbi* du 4 avril 1983 » c'est-à-dire de Pâques. Sans doute c'est en raison de cette oppression des consciences

exercée d'une manière inconcevable à l'intérieur de l'Église que vous prévoyez de publier un décret concernant l'usage de l'ancien rite de la messe. N'est-ce pas, en effet, une oppression inique d'enlever aux prêtres le rite de leur messe d'ordination et de les contraindre, sous peine de *suspens*, d'adopter un nouveau rite à l'institution duquel ont participé six pasteurs protestants.

Je ne sais pas si c'était dans son esprit lorsqu'il a parlé d'oppression des consciences !...

C'est au pied du crucifix que je vous réponds, très Saint-Père, uni à tous les évêques, prêtres, religieux, religieuses, fidèles qui ont subi un véritable martyre moral par l'imposition forcée de cette réforme liturgique. Que de larmes, que de douleurs, que de morts prématurées dont demeurent responsables ceux qui ont indûment imposé ces changements, opérés au seul titre d'un œcuménisme aberrant !

C'est vous dire que ma réponse au paragraphe concernant le *Novus Ordo Missae* est négative. Les auteurs eux-mêmes de la réforme ont affirmé que son but était œcuménique, c'est-à-dire destiné à supprimer, sans toucher à la doctrine, ce qui déplaît à nos frères séparés. Or il est bien évident que ce qui déplaît à nos frères séparés, c'est la doctrine de la messe catholique. Pour les satisfaire on a institué une messe équivoque, ambiguë, dont la doctrine catholique a été estompée. Comment alors penser que cette diminution de la foi a été inspirée par l'Esprit-Saint ?

La définition de la messe, même corrigée, de l'article 7 de la constitution, montre avec évidence cette diminution et même falsification de la doctrine. L'usage de cette messe œcuménique fait acquérir une mentalité protestante, indifférentiste, mettant toutes les religions sur un pied d'égalité, à la manière de la déclaration sur la liberté religieuse, avec pour base doctrinale les Droits de l'Homme, la dignité humaine mal comprise, condamnée par Saint Pie X dans sa lettre sur le Sillon.

Les conséquences de cet esprit répandu à l'intérieur de l'Église sont déplorables et ruinent la vitalité spirituelle de l'Église. En conscience nous ne pouvons que détourner les prêtres et les fidèles de l'usage de ce *Nouvel Ordo Missae* si nous souhaitons que la foi catholique intégrale demeure encore vivante.

Quant au premier paragraphe concernant le Concile, j'accepte volontiers de le signer dans le sens que la Tradition est le critère de l'interprétation des documents, ce qui est d'ailleurs le sens de la note du Concile au sujet de l'interprétation des textes, car il est évident que la Tradition n'est pas compatible avec la conformément à l'édition des livres liturgiques du Pape Jean XXIII, déclaration sur la liberté religieuse, selon les experts eux-mêmes, comme le révérend Père Congar et Meuré.

Ainsi nous ne voyons d'autres solutions à ce problème.

Que, premièrement : la liberté de célébrer selon l'ancien rite

Deuxièmement : la réforme du *Nouvel Ordo Missae*. Pour lui rendre une expression manifeste des dogmes catholiques, de la réalité de l'acte sacrificiel, de la Présence réelle par une adoration plus signifiée, de la distinction claire du sacerdoce du prêtre et de celui des fidèles et de la réalité propitiatoire du sacrifice.

Troisièmement une réforme des affirmations ou expressions du Concile qui sont contraires au Magistère officiel de l'Église, spécialement dans la déclaration sur la liberté religieuse, dans la déclaration sur l'Église et le monde, dans le décret sur les religions non-chrétiennes, etc.

Il est vital pour l'Église d'affirmer par le sacrifice de la messe qu'il n'y a de salut que par le sacrifice de Notre-Seigneur, seul Sauveur, seul Prêtre et seul Roi. La religion catholique est la seule véritable, les autres religions sont fausses et entraînent les âmes dans l'erreur et le péché. Seule la religion catholique a été fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. On ne peut donc se sauver que par elle, d'où la nécessité pour toutes les âmes d'un baptême valide et fructueux qui les fait membres du Corps mystique de Notre-Seigneur.

De là découle l'urgence de la Royauté sociale de Notre-Seigneur, inscrite dans les Constitutions, pour protéger les âmes catholiques contre les dangers de l'erreur et du vice et favoriser les conversions pour le salut des âmes.

Or ces vérités sont désormais implicitement niées, ou contredites, depuis le Concile Vatican II, à la grande satisfaction des ennemis de l'Église.

Il est urgent, très Saint-Père, de remettre ces vérités en honneur. Elles sont la substance même et la raison d'être de l'Église, la raison d'être du sacerdoce, de l'épiscopat, du successeur de Pierre.

Très Saint-Père, je n'ai qu'un désir qui a animé toute ma vie de travail au salut des âmes, dans la plus parfaite soumission au successeur de Pierre, selon la foi catholique qui m'a été enseignée dans mon enfance et à Rome, dans la ville éternelle. Il m'est donc impossible de signer quoi que ce soit qui porte atteinte à cette foi, comme c'est le cas du faux œcuménisme et de la fausse liberté religieuse. Je veux vivre et mourir dans la foi catholique, gage de la vie bienheureuse et éternelle.

Que Votre Sainteté daigne croire à mes sentiments respectueux et filiaux.

Je pense que c'est clair !... Je ne sais pas ce qu'il en pense, je ne sais pas ce qu'il va répondre. Je n'en sais rien, mais enfin, voilà où nous en sommes. Je n'ai aucune nouvelle, je ne peux pas vous dire quelle a été l'impression ou quelles vont être les conséquences, quelle suite va être donnée à cette lettre. Je ne sais pas, pour le moment il ne m'a pas encore répondu...

Alors, si c'est avec joie que je vais procéder demain à toutes ces ordinations, je dois bien vous dire aussi qu'il n'y a pas que des joies dans la Fraternité, qu'il y a malheureusement des épreuves...

En écrivant comme ceci au Saint-Père, c'est que je reconnais donc le Saint-Père. Je ne lui écrirais pas si je ne le reconnaissais pas. Alors j'ai toujours écrit aux papes, j'ai écrit à Paul VI, j'ai rencontré Paul VI, j'ai rencontré Jean-Paul II, je leur ai écrit à tous les deux. Donc je reconnais les papes. Pourquoi ? parce que je ne veux pas être schismatique. Je ne veux pas être schismatique. Mais, en même temps, je ne veux pas être moderniste, je ne veux pas être hérétique. Et par conséquent je refuse, comme vous le voyez, je refuse les choses qui mettent en danger ma foi. Je ne veux pas perdre la foi, je ne veux pas diminuer ma foi, donc je le dis au pape. Je n'ai pas peur de le lui dire, mais je refuse de dire au pape : – Je ne reconnais plus que vous êtes pape. Vous êtes un hérétique, vous êtes un schismatique, donc il n'y a plus de pape dans l'Église, il n'y a plus d'évêques, il n'y a plus de cardinaux, il n'y a plus rien... Ça, je le refuse aussi et ça a toujours été mon attitude. Je n'ai jamais dit qu'il n'y avait pas de pape, je n'ai jamais refusé le pape. Mais je n'ai jamais non plus accepté ce qui mettait en danger notre foi. Et cela, sur le principe fondamental que Saint Thomas d'Aquin développe dans la *Secunda, Secundae*, Q.44, art.3 *at secundum*, dans la correction fraternelle. C'est clair, pour Saint Thomas. On ne peut s'opposer à l'autorité suprême que dans le cas de *periculum fidei*. C'est le seul cas où l'on peut s'opposer publiquement, ouvertement, à l'autorité suprême, à l'autorité supérieure dans l'Église, s'il y a *periculum fidei*, *Secunda, secundae*, Q... attendez, que je ne me trompe pas, non : Q. 33, art.4 *at secundum*, la réponse à la deuxième objection. C'est clair. C'est sur ce principe-là que nous pouvons nous opposer à l'autorité ecclésiastique. C'est cela qui a guidé mon attitude au cours de toute cette période de l'Église.

Alors quand est venue la réforme de Jean XXIII, avant le Concile, c'était avant le Concile, et bien ce principe a été appliqué. Ces quatre livres du Pape Jean XXIII mettent-ils notre foi en danger ou ne la mettent-ils pas en danger ? Il est clair qu'ils ne mettent pas notre foi en danger, ni le missel dont nous nous servons tous les jours, ni le bréviaire que nous récitons, ni le rituel que vous avez dans les mains, ni le pontifical dont je me sers et dont je me servirai demain pour votre ordination, ne mettent en danger notre foi. C'est clair.

Alors quand je dis à nos confrères américains, comme je l'ai dit aussi à d'autres, à ceux qui nous ont quittés pour les mêmes raisons, soi-disant, pratiquement pour son sédévacantisme et qui ne reconnaissent la validité d'aucun sacrement des nouveaux rites et qui veulent absolument s'en tenir à la liturgie de Saint Pie X, en refusant la liturgie et les livres de Jean XXIII — qui ne sont

d'ailleurs pas de Jean XXIII, qui sont pratiquement de Pie XII — mais enfin, c'est qu'ils refusent aussi la liturgie de la Semaine Sainte de Pape Pie XII... alors je leur dis : – Pouvez-vous dire qu'il y a quelque chose contre la foi ?... Alors la seule chose qu'ils me donnent comme motif pour le bréviaire, c'est qu'on a ajouté dans le bréviaire, *ad livitum*, le *Domine exaudi orationem meam*. Mais c'est vrai, je vous assure qu'ils m'ont objecté cela ! Ils m'ont dit : – Ça c'est la négation de la communion des saints ! Mais c'est la seule chose... et alors le missel, comment peut-on dire que le missel dont nous nous servons ici diminue notre foi ? Qu'est-ce qu'il y a ? — Ça a diminué les oraisons, il y a deux oraisons en moins... Alors c'est tout : deux oraisons en moins. Et encore ce n'est pas vrai parce que bien souvent on peut ajouter des oraisons. Ce n'est pas interdit par le missel de Jean XXIII. Mais évidemment elles ne sont plus d'une manière bien proposée pour le prêtre de manière régulière, elles ne sont plus obligatoires. Voilà. C'est le seul motif, la seule chose... On ne peut pas dire quand même que ça diminue notre foi. Même si nous ne sommes pas tout à fait d'accord pour ces quelques réformes qui ont été faites, mêmes pour certaines fêtes du calendrier qui ont été changées, bon, on ne voit pas pourquoi ça a été fait, on ne voit pas pourquoi les motifs... mais enfin, il y a quand même une obéissance au Souverain Pontife. Si le pape nous donne une chose qui ne met pas en danger notre foi, on n'a pas le droit de dire : – Oh ! ça ne me va pas, ça ne me plaît pas, alors je ne le prends pas !... Cela n'est pas raisonnable, il faut quand même qu'il y ait des motifs graves pour s'opposer au Souverain Pontife, pour s'opposer au pape. Il faut quand même des motifs graves. Tant qu'il n'y a pas de motifs graves, on ne peut pas s'opposer. C'est pourquoi j'estime que moi, en conscience, je ne pouvais pas ne pas prendre ces quatre livres que le Pape Jean XXIII avait donnés. Donc je les utilisais déjà à partir de 61-62, j'ai utilisé ces livres et quand on a fondé Écône, il y avait déjà presque dix ans que je me servais de ces livres, je ne vois pas pourquoi on n'aurait pas continué.

Mais autre choses est la réforme du Pape Paul VI. La réforme de Jean XXIII s'est faite dans le même esprit que celle de Saint Pie X. Il suffit de lire la Bulle *Divino afflatu* de Saint Pie X pour se rendre compte que c'est les mêmes principes qui ont dirigé la réforme de Pie XII et de Jean XXIII. Exactement la remise en valeur des psaumes, la diminution des fêtes. C'est exactement les mêmes principes. Tandis que lorsqu'on passe à la réforme de Paul VI, alors c'est tout d'autres principes, justement l'œcuménisme dont je vous ai parlé, je vous ai fait des conférences, ce faux œcuménisme qui a présidé à toute la réforme avec les protestants. Là, ça met vraiment en danger notre foi. On le voit tous les jours. Parmi tous ceux qui utilisent cette liturgie, on voit leur foi diminuer, on les voit devenir protestant, petit à petit, prendre une mentalité protestante. Alors à ce moment-là on a le devoir de résister, pas seulement le droit, mais le devoir de résister contre cette diminution de notre foi

Alors, vous le savez bien, que beaucoup de nos confrères aux États-Unis avaient cet esprit, cet esprit sédévacantiste puisque je leur ai fait signer même une lettre, il y a de cela 3-4 ans. Je leur ai fait signer un engagement comme quoi ils ne parleraient plus ouvertement, de manière publique, contre le pape, d'une manière continuelle, pour dire qu'il n'y avait pas de pape, ce pape est hérétique, etc. et puis qu'ils donneraient la solution aux gens qui demandent : – Est-ce qu'il y a un pape ou est-ce qu'il n'y a pas de pape ?... qu'ils accepteraient de donner la solution que donne la Fraternité. Alors ils ont réfléchi pendant une nuit pour savoir s'ils acceptaient ou s'ils n'acceptaient pas. Alors je leur ai dit : – Si vous n'acceptez pas, demain vous n'êtes plus dans la Fraternité ! Vous êtes dehors de la Fraternité ! J'en ai assez des réclamations des fidèles, tous les fidèles me réclamant, m'envoyant des lettres : – Est-ce que c'est la position de la Fraternité qui dit qu'il n'y a pas de pape, qu'il n'y a plus de sacrements... Alors que ce n'est pas notre position, qu'elle était prêchée par ces confrères. J'ai dit : – J'en ai assez. C'est fini, je veux que ça cesse ! Alors ils m'ont signé le papier. Le lendemain ils ont signé le papier. Ils s'y sont tenus plus ou moins, du moins apparemment, mais dans le privé leur position était toujours la même, leurs sentiments étaient toujours les mêmes. Ils n'ont pas changé de sentiments. Non seulement ils n'ont pas changé de sentiments, mais au séminaire — je l'ai appris ces derniers temps — que l'abbé Sanborn, directeur du

séminaire, donc à qui je confie mes séminaristes qui sont des séminaristes qui viennent vers la Fraternité, qui ont confiance en moi, qui viennent dans notre séminaire de la Fraternité. Je les confie à l'abbé Sanborn qui fait des conférences contre la liturgie qu'on fait à Écône ! Pour prouver que la liturgie qu'on fait à Écône est mauvaise ! Écoutez, alors, ça ne va plus comme cela ! J'ai été un peu tolérant, j'ai toléré un peu et je m'aperçois qu'au fond j'ai eu tort de tolérer. J'aurais dû intervenir tout de suite, dire : – Non, nous prenons la liturgie de Jean XXIII, les quatre livres de Jean XXIII. Et personne ne fera autrement. Et bien, j'ai été large, je n'ai pas voulu avoir des difficultés, m'opposer à ces confrères et puis maintenant ça se retourne contre la Fraternité. Et ça se retourne de telle façon que quand j'ai voulu nommer des jeunes prêtres que j'ai ordonnés au mois de novembre à Saint-Mary's, où l'abbé Bolduc et l'abbé de La Tour, et tout ça, là à Saint-Mary's, utilisaient les livres de Jean XXIII, ces jeunes confrères que j'avais ordonnés au mois de novembre ont refusé d'aller là-bas parce qu'ils utilisaient la liturgie de Jean XXIII. Alors voyez où ça en arrive ! Quand j'ai interrogé le directeur du séminaire, il m'a dit : – Oui, je leur donne raison !... Bon, alors là... Alors donner raison à des jeunes confrères, à des jeunes prêtres qui refusent d'aller aux postes là où nous avons la liturgie que nous avons nous-mêmes ici, que l'on dit depuis 12 ans, depuis 13 ans ! Invraisemblable !... Et puis après, les autres se sont mis derrière et tous ont fait corps, fait bloc, en disant : – Oui, ils ont raison de refuser ! Nous sommes avec eux !... Ils ont envoyé une longue lettre signée avec neuf noms : – Nous sommes avec eux !... Espérant que faisant un chiffre, et bien ils me feraient reculer devant la gravité de la situation et surtout pour les fidèles. S'il n'y avait que les prêtres... mais je voyais les conséquences aussi pour les fidèles, vraiment désastreuses... Les pauvres fidèles maintenant désemparés évidemment. Alors non seulement ça... J'ai refusé de faire les ordinations. Moi je ne fais plus les ordinations, si les jeunes prêtres refusent d'aller à leurs postes, je ne veux pas ordonner des prêtres pour qu'ils me refusent l'obéissance ! Alors j'ai arrêté les ordinations, je n'ai pas fait d'ordination quand je suis allé là-bas...

J'ai dit : – Maintenant il faut que les jeunes s'engagent, comme on vous engage maintenant... vous vous engagez, on vous fait signer un papier. Il faut quand même que les choses soient claires, que l'on sache où l'on va, que l'on sache où va la Fraternité, qu'il n'y ait pas des divisions profondes comme cela entre nous. Maintenant il faut en finir absolument. Il faut que nous ayons tous la même liturgie et que l'on fasse comprendre aux fidèles. Ce n'est pas les fidèles qui sont contre, ce sont les prêtres, c'est le clergé qui dirige les fidèles. Et c'est toujours à cause du clergé qu'il y a des difficultés chez les fidèles. Ce ne sont pas les fidèles, les fidèles sont obéissants, les fidèles nous écoutent. Et alors évidemment ils écoutent aussi quand on les trompe, malheureusement, et on le voit trop. Alors il faut leur expliquer tout simplement. Maintenant il faut absolument qu'on en finisse avec cette situation qui est vraiment très grave et qu'on n'ait pas de divisions dans la Fraternité à ce sujet-là.

Je me suis donc rendu là-bas en Amérique pour ces ordinations et je suis allé au séminaire. J'ai discuté pendant six heures avec l'abbé Sanborn pour essayer de le convaincre. Il n'y a rien eu à faire. C'est bloqué contre cette affaire de liturgie absolument : c'est inadmissible... Et puis je suis allé voir nos confrères d'Osterbecco, l'abbé Cully, l'abbé Tchécada, l'abbé Daniel Dolan et l'abbé Berry pour discuter avec eux aussi. J'ai été avec l'abbé Williamson et l'abbé Schmidtberger.

Ils nous ont présenté une feuille avec sept points qu'ils voulaient qu'on discute. Quand j'ai lu la lettre, rapidement, je savais bien qu'ils ne changeraient pas d'idées. Ils sont bloqués, durcis, sur leur manière de voir, absolument durcis. Et c'est eux qui espéraient me faire changer, moi... Alors ils ont voulu commencer à discuter sur les points. Il faut que pour l'Amérique, pour les États-Unis en tout cas, que ce soit uniquement la liturgie de Saint-Pie X et rien d'autre, dans tous les États-Unis ! Il faut que, dans le séminaire, on revienne totalement à la liturgie de Saint-Pie X ... et des choses comme celles-là... des exigences comme ça... comme si c'était eux qui commandaient dans la Fraternité ! Et à la fin, le dernier article, tout de suite j'ai remarqué, l'abbé Tchécada et l'abbé Kelly fondent une société légalement constituée civilement, devant le droit civil, pour vérifier que les points ci-dessus seront bien exécutés dans tous les États-Unis. Invraisemblable ! Alors j'ai dit : –

Mais qu'est-ce que je suis là-dedans ?... Je deviens celui qui doit exécuter les ordres de ces deux messieurs Tchécada et Kelly... C'est invraisemblable ! J'ai dit : – Écoutez, non, je regrette beaucoup — on n'a pas eu d'éclats de voix, on ne s'est pas disputés, ça s'est passé très calmement — écoutez, moi, c'est fini !... Il y a dix ans que ça dure cette affaire-là, dix ans que ça dure... Je vous ai suivis, je vous connais, j'ai causé avec vous, je vois bien... Chaque fois que je venais, l'atmosphère était toujours... pas agréable. On sentait toujours une opposition, une dureté et une méfiance de leur part vis-à-vis de moi et vis-à-vis de la Fraternité. C'était pas à l'aise du tout, toujours travaillé en arrière et tout ça, un travail qui se fait en arrière, qui n'est pas conforme à l'esprit de la Fraternité. J'ai dit : – Il y a dix ans que ça dure, ça ne peut plus durer. Et maintenant vous mettez le comble à la chose avec la désobéissance à laquelle vous poussez les deux jeunes prêtres. Et maintenant, avec cette exigence, vous devenez les patrons en Amérique et puis vous exigez de nous que nous fassions ceci, que nous fassions cela... J'ai dit : – Non, c'est fini, c'est fini ! Je préfère tout perdre aux États-Unis, s'il le faut, tout l'apostolat, tout perdre et recommencer à zéro plutôt que de me trouver devant une situation comme celle-là ! Ce n'est pas possible, absolument impossible ! Faites ce que vous voudrez, mais pour nous, c'est fini, terminé ! On ne peut plus !

S'il en reste trois, et bien ils resteront trois qui resteront fidèles, l'abbé Günther et l'abbé Williamson et puis l'abbé Petit. Ils resteront trois, je ne compte pas les Français. Je ne parle pas de ceux du Sud, ceux du Sud restent tous fidèles aussi, mais ce sont ceux du Nord qui ont pris cette attitude-là. Alors au moins que les choses soient claires !

Et alors on s'est aperçu justement de tout ce qu'ils avaient préparé déjà de longue date. Ils se doutaient, ils désiraient en définitive un certain temps faire une rupture, peut-être pas maintenant, peut-être plus tard. Moi j'ai provoqué la rupture un peu plus tôt encore. J'aurais dû le faire avant, bien sûr. Je regrette de ne pas avoir été plus ferme dès le début. Mais, vous savez, j'espérais toujours que les choses s'arrangeraient. Et alors, ils ont préparé les choses de telle sorte que, légalement, les propriétés sont dans leurs mains ! C'est encore une chose invraisemblable... mais enfin, il n'y a pas de problème pour ça, ce sera facile de prouver que les propriétés sont à la Fraternité, je ne pense pas qu'il sera très difficile à prouver, mais enfin c'est pour montrer la conscience avec laquelle ils travaillaient pour arriver à une rupture future, en gardant tous les biens de la Fraternité. Incroyable, invraisemblable !... Alors ils auraient voulu garder le nom de la Fraternité, garder mon nom devant les fidèles, et tout ça, pour que tout se passe bien et puis qu'eux soient les maîtres de tout l'apostolat, de toute la manière dont se faisait le séminaire, les prêtres, etc. Ce n'est pas possible, ce n'est pas honnête, ce n'est pas normal... et c'est surtout contraire à mes convictions. Ce n'est pas une question de conscience, encore une fois, je l'ai dit. C'est une question objective. Je ne veux pas être schismatique. Je ne veux pas être schismatique. Or ils sont pratiquement schismatiques puisqu'ils ne reconnaissent pas le pape et ne prient pas pour le pape, il n'y a aucun sacrement qui soit valide, pratiquement, et ils ne veulent pas reconnaître la liturgie de Jean XXIII qui est la liturgie tridentine. Alors ils font qu'ils disent aussi que le Pape Jean XXIII n'était pas pape. Alors où est-ce qu'on va ? Alors Pie XII, puisqu'ils n'acceptent pas non plus la liturgie de Pie XII pour la Semaine Sainte, donc Pie XII n'est pas pape non plus... Alors où est-ce qu'on va avec tout ça ? Il n'y a plus moyen, c'est de la folie, on ne raisonne plus... Alors c'est vraiment le schisme.

Moi, je ne veux pas, d'une part, qu'ils entraînent tous les fidèles dans le schisme, en mon nom, au nom de la Fraternité, au nom de Monseigneur Lefebvre. Ça je ne peux pas accepter une affaire pareille. Je ne veux pas que les gens deviennent hérétiques, mais je ne veux pas non plus qu'ils deviennent schismatiques. On veut rester dans l'Église catholique. Et les gens le comprennent très bien. Si on avait là-bas dix prêtres pour remettre tout de suite là-bas en place, tous les gens voudraient rester avec nous, la plupart, 90%... Les gens saisissent très bien ces choses-là. Ils ne veulent pas devenir schismatiques non plus. Ils ne veulent pas se séparer du pape. Ils ne veulent pas dire qu'il n'y a pas de pape. Ils veulent bien que l'on ne

soit pas d'accord avec le pape, comme nous le sommes, mais ils ne veulent pas qu'il n'y ait pas de pape. Ils n'acceptent pas ça.

Et alors pour ça, déjà maintenant, plusieurs groupes demandent à l'abbé Williamson et à l'abbé Petit de venir les évangéliser, enfin s'occuper d'eux. Évidemment il faudrait qu'ils soient plus nombreux. Mais c'est triste, triste, parce que tous ces prêtres, je ne dis pas que ce sont des mauvais prêtres, mais ils se sont fourvoyés dans une espèce de pharisaïsme, une espèce de dureté, d'ailleurs de caractère, de tempérament... Les fidèles étaient vraiment dans la terreur, un peu menés à la baguette. Alors ça crée un climat qui n'est pas évangélique, pas chrétien. Ce n'est pas catholique, ce n'est pas l'esprit de l'Évangile, tout cela ! Alors les fidèles sont un peu soulagés, ceux qui viennent se sentent comme soulagés. Au séminaire maintenant il y a un esprit excellent, tranquille, calme... Le séminaire marche bien. Ils sont dans un soulagement, ils se sentaient opprimés par cette manière raide d'être menés. Tout cela est contraire au bon sens et à la foi, l'esprit de foi.

Alors ce sont des moments difficiles. On dirait que le Bon Dieu veut tous les trois ans nous donner une épreuve pour nous sanctifier et puis, en même temps, pour bien remettre dans la bonne direction la Fraternité. Que nous demeurions dans la bonne direction !

Alors je vous demande de méditer sur ces choses-là, et d'être loyaux, d'être loyaux dans vos pensées, vous avez tout de même une conscience. Si vraiment vous vous dites : – Moi je suis d'accord avec ceux-là, je ne suis pas d'accord avec ce qui se fait ici... mais dites-le tout simplement. Allez ailleurs, mais ne restez pas, je vous en supplie, si vous ne l'êtes pas.... J'espère que vous comprenez bien la ligne que je suis, encore une fois, basée sur des principes et non pas sur un sentiment personnel...